



Le 1^{er} février, au MINEFI, dans le secteur financier public, manifestons avec l'ensemble des salariés pour garantir et améliorer les retraites

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, FSU et UNSA appellent, ensemble, tous les salariés à manifester le samedi 1^{er} février 2003 avant l'engagement de la réforme des retraites. La fédération des Finances de la CGT salue cette décision unitaire exceptionnelle, qu'elle estimait absolument nécessaire. C'est une étape très importante pour permettre à l'ensemble des salariés, du public et du privé, actifs, privés d'emploi et retraités d'imposer leurs choix pour garantir et améliorer les retraites dans le public comme dans le privé.

Une réforme des retraites, c'est un choix de société fondamental qui engage l'avenir pour plusieurs décennies. Il ne peut se concevoir sans véritables négociations avec les représentants des salariés. Il doit se faire dans la transparence et sous votre contrôle.

Des revendications de haut niveau pour l'avenir de la retraite

La déclaration adoptée par les 7 organisations, à laquelle la CGT-Finances adhère pleinement, ne se contente pas de refuser de nouveaux reculs des retraites, dans le public comme dans le privé. Elle revendique une réforme de progrès social construite autour d'objectifs communs, dans le public comme dans le privé.

- Garantir à tous les salariés un droit à la retraite à 60 ans à taux plein ;
- un haut niveau de retraite avec un taux élevé de remplacement par rapport à l'ensemble de la rémunération (donc primes comprises en ce qui concerne les fonctionnaires) ;
- une priorité aux politiques de l'emploi permettant aux jeunes d'accéder à un emploi stable, et de combattre l'exclusion du travail des plus âgés ;
- garantir le pouvoir d'achat des retraites et leur niveau relatif par rapport aux rémunérations des actifs, ce qui est la clé de voûte de la retraite par répartition, et suppose de maintenir une indexation sur les rémunérations d'activité dans le public et d'y revenir dans le privé.

Les 7 organisations syndicales avancent ensemble des réponses à des situations particulières :

- celles des jeunes, avec la validation des années d'études, d'apprentissage, de recherche du 1^{er} emploi ;
- la prise en compte des travaux pénibles, dangereux ou astreignants afin de permettre un départ anticipé des salariés concernés ;
- celle des salariés à bas revenus en améliorant les minima de pension ;
- celle des salariés ayant commencé à travailler très tôt, en leur permettant de partir dès le plein de leurs droits.

Enfin, ensemble les 7 organisations posent la question du financement, en affirmant la nécessité d'imposer une répartition des richesses plus favorable aux salariés.

Pour une mobilisation unitaire au MINEFI comme dans le secteur semi-public

C'est sans réserves et avec détermination que la Fédération CGT des Finances, comme toute la CGT va intervenir pour défendre ces objectifs communs qui donnent du poids aux orientations revendicatives qu'elle n'a cessé d'avancer depuis des mois pour garantir l'avenir des retraites.

Dans ce cadre, elle luttera à la fois pour défendre le régime des fonctionnaires et les régimes spéciaux comme celui de la Banque de France, et pour améliorer les retraites du secteur privé qui concernent de nombreux salariés de notre secteur.

En particulier, elle luttera pour empêcher toute augmentation de la durée de cotisations dans les régimes des fonctionnaires et les régimes spéciaux, de même qu'une remise en cause des autres paramètres de calcul des retraites, comme l'indexation des pensions sur les traitements d'activité et pour remettre en cause les mesures régressives de 1993 dans le privé.

Elle luttera également pour une amélioration de la retraite des fonctionnaires par une prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul des droits à pension. La CGT-Finances souhaite l'ouverture de discussions avec le Ministre sur la création d'un complément de pension.

La fédération CGT des Finances propose aux organisations syndicales du MINEFI et du secteur financier public de prendre les initiatives les plus unitaires possibles pour le succès de ces manifestations.

Retrouvons-nous tous le
samedi, 1^{er} février 2003
dans les manifestations unitaires
régionales ou départementales
pour la retraite